

Épinal le 08 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture de TéléPAC 2024

TéléPAC, la plate-forme en ligne des aides de la Politique Agricole Commune (PAC), est ouverte et permet aux exploitants de déposer les dossiers au titre de la campagne 2024 dès à présent et avant le 15 mai 2024 minuit.

Ils peuvent ainsi télédéclarer leur dossier PAC 2024 sur :

<https://www.telepac.agriculture.gouv.fr> .

En cas de question sur leur dossier PAC 2024, les agriculteurs peuvent contacter l'organisme qui les accompagne habituellement.

Ils peuvent également s'adresser aux agents du bureau des aides directes de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Vosges uniquement pour des questions réglementaires ou liées à l'utilisation de l'outil TéléPAC, en composant :

- le numéro vert national 0800 221 371 où ils seront mis en relation avec Madame OLLMANN ;
- le 03 29 69 13 06 ou le 06 61 90 65 93 pour joindre Monsieur BOSSU, chef du bureau par intérim, pour des questions relatives aux Droits à Paiement de Base (DPB), aides découplées, le Système de Suivi des Surfaces en Temps Réel (3STR) ou encore l'éligibilité du demandeur ;
- le 03 29 69 12 72 ou le 06 63 37 44 20 pour contacter Madame SCHMITT, pour des questions relatives à l'aide au Registre parcellaire graphique (RPG), les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC), et création pacage ;
- le 03 29 69 13 17 ou le 06 02 09 25 21 pour être mis en relation avec Madame GAUDEL, en charge du Bio, de la Protection des Races Menacées (PRM), de l'Aide aux Apiculteurs (API), et de la création pacage ;
- le 03 64 46 02 15 pour contacter Madame MOONS, pour des questions relatives à l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) et l'assurance récolte.

Si les exploitants rencontraient des difficultés pour joindre le service par téléphone, ils sont invités à contacter le bureau par courriel à ddt-seaf-bad@vosges.gouv.fr, en indiquant en objet de votre mail si la question concerne votre dossier 2024 ou un dossier antérieur.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr



Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex